

7

FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Bonnes pratiques

Votre CP a-t-il réalisé des actions en lien avec cette fonction?

Bilan¹ : 27 % CG² : 30 %

1- Valoriser l'éducation publique

- Créer une identité avec un nom pour l'école (ex. : panthères, lynx, etc.) pour renforcer l'appartenance.
- Encourager les parents à être présents lors des portes ouvertes.
- Participer à la Semaine nationale de l'engagement parental.

2- Soutenir l'engagement des parents

Bilan¹ : 33 % CG² : 55 %

- Offrir des activités, conférences ou formations à tous les parents (FCPQ, CSS, etc.).
- Organiser des activités spéciales pour tous les parents.
- Faire faire des T-shirts « *Parents en service* » avec code QR vers le site web des écoles du CSS.
- Faire circuler les informations jusqu'aux CE (ex. : formations de la FCPQ).
- Avoir un point statutaire pour les bons coups (ex. : implication des parents dans le projet éducatif).
- Soutenir les parents qui organisent des activités dans les écoles (soutien financier, etc.).
- Décerner des reconnaissances de la FCPQ (Mérite, Bronze, Argent, etc.) aux parents.

3- Favoriser les communications école-famille

Bilan¹ : 40 % CG² : 50 %

- Créer un cadre de référence sur les communications famille-école (ex. : CSS de Charlevoix).
- Valoriser l'utilisation du portail parent (ex. : *Mozaïk*, *Classroom*).
- Créer un journal (avec l'OPP) pour informer les parents et la communauté de ce qui se passe à l'école.
- Diffuser des informations via la page Facebook de l'école.

4- Promouvoir la participation

Bilan¹ : 45 % CG² : 55 %

- Créer et renforcer les liens avec les membres via les réseaux sociaux.
- Constituer des comités intéressants pour stimuler la participation.
- Favoriser la présence de parents de tout le territoire dans les comités.
- Assurer que des parents participent à tous les sous-comités (transport, culture, etc.).
- Avoir un point statutaire sur les activités dans les écoles (financement, reconnaissance, etc.).
- Diffuser des informations via la page Facebook du CP (infos de la FCPQ, témoignages, etc.).
- Promouvoir le rôle des membres du CP.

5- Transmettre les besoins

Bilan¹ : 54 % CG² : 65 %

- Permettre aux membres de poser des questions à la DG en vue des rencontres via un formulaire.
- Inviter la DG et, au besoin, les directions de services aux rencontres pour répondre aux questions.
- Rédiger des mémoires pour transmettre les besoins au CSS ainsi qu'aux médias, députés, etc.
- Former des sous-comités pour préparer des consultations et avis sur des sujets proposés par des parents.
- Consulter les parents à propos du PEVR, notamment en lien avec la révision de celui-ci.
- Demander des présentations du CSS sur des sujets précis.

6- Élaborer la politique sur les frais

Bilan¹ : 41 % CG² : 85 %

- Réviser les politiques chaque année ou du moins en prendre connaissance en groupe.
- Établir un comité de travail permanent sur les politiques (ex. : CSS de la Capitale).

7- Donner son avis au CSS

Bilan¹ : 42 % CG² : 85 %

- Remonter les avis et recommandations liés aux besoins des différents groupes d'élèves.
- Prendre en considération les besoins des parents pour le calendrier, les nouvelles écoles, etc.
- Créer un sous-comité pour proposer des sujets d'intérêt pouvant faire l'objet d'avis au CSS.

¹ Sondage « *Bilan de la gouvernance* », 9 janvier au 1^{er} février 2023

² Atelier « *Mobilisation et accompagnement* », Conseil général du 2 novembre 2023